

Date de mise à jour : 08/10/2021

Axe : 1 VERS UN TERRITOIRE PLUS SOBRE

Objectif : 1.1 Être collectivités exemplaires



Action : 1.1.5 Rendons les déplacements de la collectivité plus vertueux

Thématiques	Politique climatique	Effets attendus			
		Climat	Air	Energie	Risques
Mobilité / Sensibilisation	atténuation	X	X	X	

#### Porteur(s) de l'action :

Communes et EPCI du territoire du PETR de l'Alsace du Nord  
Partenaires institutionnels du territoire

#### Contexte

En 2018, le transport occupe le premier poste d'émissions de gaz à effet de serre de l'Alsace du Nord avec 35% des émissions, en progressions de 17% par rapport à 1990. Au sein du secteur transports, les voitures représentent la majorité des émissions de GES (54% en 2017). Le transport est également le 1<sup>er</sup> émetteur de NOx (oxydes d'azote).

Les collectivités d'Alsace du Nord peuvent jouer un rôle d'exemplarité en favorisant des déplacements professionnels et domicile-travail de leurs agents moins émetteur de gaz à effet de serre.

#### Descriptif de l'action

Les actions des collectivités portent sur 3 volets, les équipements, l'organisation du travail et la sensibilisation :

1. Achats de véhicules électriques en remplacement de véhicules thermiques de la flotte interne
2. Installation d'abris vélos pour les agents
3. Pérennisation de la pratique du télétravail
4. Sensibilisation des salariés à l'écomobilité, notamment via la participation au défi « Au boulot j'y vais autrement » (voir fiche-action 1.3.2 Sensibilisons à l'écomobilité et mobilisons les acteurs du territoire)

Remarque : l'installation de bornes de recharge pour véhicules électriques, qui sont à disposition d'un public plus large que seuls les agents, figurent dans une autre fiche-action (1.3.10 Confortons le maillage en bornes de recharge pour véhicules électriques).

Une vingtaine d'action ont d'ores et déjà été identifiées et seront complétées au fur et à mesure des nouveaux engagements des collectivités pendant la mise en œuvre du PCAET.

Calendrier							Budget
2021	2022	2023	2024	2025	2026	2027	
Indicateurs de suivis							Objectifs
Nombre de collectivités concernées (par type d'action 1. 2. 3. 4.)							
Nombre d'équipements acquis (par type d'action 1. 2.)							
Nombre d'agents concernés (par type d'action 1. 2. 3. 4.)							
Nb de km annuels concernés (par type d'action 1. 3. 4.)							
Estimation des réductions annuelles d'émissions de gaz à effet de serre associées							